

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE ELEMENTAIRE DU ROURET	DATE : 19/02/2024
QUARTIER SAINT PONS 06650 LE ROURET	

<p><u>PARTICIPANTS :</u></p> <p>Représentantes de la Mairie : Mmes A. POMERO, N. WENSINGER</p> <p>Représentants des Parents d'élèves : Mmes E. DE LA SOUDIERE, L. RIMBERT, C. AKERMA, E. CONTESSE, C. OZIMEK-COMBA, A. BOSCHAT, S. SONNATI, E. CLAPIER, M. DEPREZ LAURENT, I. SINGER, C. BEAUDEQUIN</p> <p>Mr N. GROS.</p> <p>Enseignants : Mmes C. BEUGER, M. CALAFAT, S. CHAIX, F. GASPERINI, M. HENRY, A.C. MAILLET, J. LHAMI, C. GALY, L. LA SPESA, E. MASOYE et M S. BERAUD</p>
--

<p><u>ORDRE DU JOUR :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1) Carte scolaire2) Organisation du temps scolaire à la rentrée scolaire 20243) Evaluation d'école4) Evaluations CP mi-parcours et LSU5) Les projets6) Campagne d'inscription CP et nouveaux arrivants7) Budget 20248) Sécurité9) Travaux réalisés et souhaités10) Le point de l'APE11) Questions préparées
--

<p><u>POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :</u></p> <p>1. Carte scolaire :</p> <p>A la rentrée, nous attendons : 44 CP, 48 CE1, 41 CE2, 50 CM1 et 56 CM2 soit un total de 239 élèves. L'effectif total est en baisse par rapport à la rentrée 2023 car il y a 68 élèves de CM2 qui quittent l'école et seulement 44 élèves de CP qui arrivent, soit 24 élèves en moins.</p> <p>Les effectifs sont bas mais pas il n'y a pas de fermeture de classe annoncée par le DASEN.</p>

Des projets immobiliers en cours seront livrés au dernier trimestre 2023 et sont susceptibles d'apporter de nouveaux élèves (58 logements).

2. Organisation du temps scolaire à la rentrée scolaire 2024 – Renouvellement

La totalité des écoles des Alpes-Maritimes fonctionne selon le régime dérogatoire de la semaine de 4 jours. Ces dispositions ont été validées par le Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) pour une période de trois ans qui s'achèvera à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Le conseil d'école doit donc se prononcer sur le renouvellement de l'organisation scolaire du temps scolaire actuelle pour la rentrée 2024.

Question soumise au vote : Le conseil d'école est-il favorable à la proposition de renouvellement de l'organisation du temps scolaire ? oui / non / ne se prononce pas

Réponse : Oui à l'unanimité.

Voir délibération jointe au procès-verbal.

3. Evaluation d'école

Dans le cadre de l'évaluation externe du groupe scolaire, les deux journées d'entretiens au sein des 2 écoles auront lieu les 11 et 12 avril 2024.

4. Evaluations et LSU :

- *Pour les évaluations diagnostiques nationales de CP, CE1, CM1 en français et en mathématiques qui ont eu lieu en début d'année scolaire, les résultats sont globalement supérieurs à la moyenne de la circonscription.

*Des évaluations mi-parcours, concernant le suivi des CP, ont eu lieu du 15 au 26 janvier. Les enseignantes se sont entretenues avec les parents dont les enfants présentaient des fragilités ou relevaient de groupes de besoins.

*Le LSU (Livret Scolaire Unique) du premier semestre a été transmis en numérique par l'intermédiaire du site Educonnect.

5. Projet d'école : déclinaison à travers les différents projets pédagogiques

Les différents projets énoncés au premier conseil d'école se poursuivent.

A noter :

Projet santé : L'infirmière scolaire a pu dégager un peu de temps pour effectuer des séances de prévention sur les écrans et le sommeil pour les classes de CP, CE et CM1 .

Projets sportifs : Le projet danse pour les classes de CE et CM a commencé en janvier.

Un projet percussions corporelles et instrumentales pour les classes de CP débutera fin mars.

Ces 2 projets aboutiront à la présentation d'un spectacle pour la kermesse. Pas d'estrade pour la représentation de danse (espace trop petit). La mairie et l'APE sont mis à contribution pour essayer de trouver un tapis de danse (type lino)

Projet de classe transplantée : « classe de printemps » 5 jours à la Colmiane dans une école départementale (CE1A et CE2A) du 15 au 19 avril

Visite du collège du Rouret pour les CM2 ; participation au rallye calculatrice et pique-nique dans la forêt avec une classe de 6^{ème} : les 15 et 19 mars.

Moments festifs :

*carnaval prévu le vendredi 23 février : photos par l'APE - animation musicale par Théo du périscolaire - goûter apporté par les enfants

*Retour sur Noël : Spectacle de Noël avec le conteur David Razon, apprécié par tous ; nous remercions la mairie pour avoir financé ce spectacle.

Chorale de Noël avec goûter festif dans la cour de l'école très réussis ; nous remercions les parents de l'APE pour avoir financé et organisé le goûter.

A l'occasion de la fête du livre du Rouret, prévue le 19 mai, des auteurs feront des interventions dans les classes.

6. Campagne d'inscriptions CP et nouveaux arrivants :

Elle a débuté le 5 février et se poursuit jusqu'au 15 mars. Le déroulement en est le suivant :

- Le dossier est à télécharger sur le portail famille de la mairie, à remplir puis à envoyer par mail, document PDF lisible ou à déposer en mairie
- La directrice recevra, au cours d'une réunion, les parents des élèves de CP inscrits en mairie, pour valider l'admission à l'école.
- une visite de l'école sera faite en interne (les GS viendront visiter l'école avec leur enseignante)

Concernant les élèves déjà scolarisés dans l'école :

- Courant mai juin, les familles seront invitées à mettre à jour les informations les concernant sur le portail famille dont la fiche péri-scolaire.

7. Budget 2024 :

- Il doit être voté à la fin du mois de février. A savoir que c'est encore un budget contraint par les dépenses énergétiques cette année.

Le budget de l'année dernière est reconduit pour le fonctionnement des classes, la BCD, les bus, les intervenants sportifs.

8. Sécurité :

PPMS Risques Majeurs : Exercice séisme réalisé le 8 février.

Problème de sécurité : il y a de nombreux trous dans le feuillage brise-vue autour de la cour. Le budget pour faire les réparations a été accepté par la mairie. Cependant le feuillage étant trop fragile, une jonction en toile va être installée pour faire le lien entre les différentes bandes de feuillages et boucher les trous.

9. Travaux réalisés et souhaités :

Réalisés :

Filtres occultants sur les vitres dans le local de sport, dans la BCD, dans la classe 7, dans la cantine (réserve et sanitaires côté rue).

Souhaités :

Pour la classe de CM1/CM2 (classe 7), demande d'isolation phonique, d'un tableau blanc, d'un vidéoprojecteur et de la climatisation. La mairie a déjà prévu le budget 2024 et n'a plus la possibilité d'engager toutes ces dépenses.

Elle accepte d'installer le tableau blanc et le vidéo projecteur en 2024 (argent pris sur le mobilier élémentaire).

La climatisation et l'isolation phonique seront faits en 2025 avec une demande de subvention acoustique.

10. Information APE sur les actions en cours et à venir :

Actions :

*Rouetrail du Camp Romain le dimanche 24 mars

*Kermesse : le samedi 15 juin de 11h à 17h. Stands de jeux, de maquillage, buvette, tombola. Spectacle des élèves de l'école élémentaire + GS de l'école maternelle, et exposition d'œuvres des élèves de la maternelle sur le thème des JO.

C'est une nouvelle équipe de parents qui est chargée de l'organisation. Il y aura une structure gonflable gérée par un professionnel.

L'APE demande l'aide des enseignants pour la vente des billets de tombola et dans la mesure du possible la réalisation par les élèves de décors sur le thème des JO.

Le budget de l'APE pour l'école est conséquent, les engagements seront tenus.

Question des parents sur les Olympiades de Chateauneuf de Grasse prévues en juin :

Serait-il possible de préparer les enfants aux épreuves et surtout leur expliquer les jeux ?

Nous ne connaissons pas les jeux à l'avance. Le but n'est pas la performance mais l'esprit d'équipe, le plaisir de participer et de jouer.

A noter qu'il y a beaucoup d'enfants inscrits pour notre école et que tous les enfants ne pourront pas participer cette année. C'est la mairie de Chateauneuf qui effectue la sélection des participants.

Fait au Rouret, le 19 février 2024

Le Président du Conseil d'Ecole :

S. Gavalda



Le Secrétaire de séance :

A.C. Maillet





**ACADÉMIE
DE NICE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

Ecole : Ecole élémentaire du Rouret
Quartier Saint Pons
06 650 LE ROURET
Circonscription : Valbonne

AVIS DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance (ordinaire/extraordinaire)¹ du 19/02/2024, sous la Présidence de Sophie GAVALDA

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : Organisation du temps scolaire à la rentrée scolaire 2024

QUESTION :

Le conseil d'école est-il favorable à la proposition
de renouvellement de l'organisation du temps scolaire actuelle pour la rentrée 2024 ?

VOTE

Nombre de votants

24

Suffrages
Exprimés :

Oui

24

Non

0

Abstentions

0

Fait au Rouret, le 19/02/2024

Signature du Président du Conseil d'école

Délibération jointe au PV du conseil d'école

Transmise le :

- à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) avant le 11 mars 2024, délai de rigueur
- à la Mairie ou à l'EPCI

NB : si un ajustement de l'organisation actuelle est envisagé, la procédure habituelle prévoit un avis convergent du conseil d'école et de la collectivité. Le PV devra faire apparaître les nouveaux horaires proposés.

¹ Barrer les mentions inutiles